

LES ENTREPRISES ET EPHYTO

S'impliquer dans les études de cas des entreprises

JUIN 2020

EPHYTO, C'EST QUOI?

ePhyto est l'abréviation de "certificat phytosanitaire électronique".

La Solution ePhyto de la CIPV est un système de certification électronique qui comprend trois éléments principaux:

Le Hub: un système qui facilite les échanges de ePhytos entre les Organisations Nationales de la Protection des Végétaux (ONPV);

Le GeNS: un système centralisé accessible sur internet qui permet aux pays ne disposant pas de leur propre système de produire, envoyer et recevoir des ePhytos via le Hub;

L'harmonisation: harmonisation et normalisation du format, de la structure et des codes (le cas échéant) dans le processus d'échange des certificats.

POURQUOI EPHYTO EST-IL IMPORTANT POUR LA PROFESSION?

La Solution e-Phyto est conçue afin d'améliorer considérablement la sécurité, l'efficacité aux frontières et la couverture mondiale, rendant les échanges de marchandises aux frontières plus sûrs, plus rapides et moins coûteux.

Sécurité : le recours au certificat électronique (ePhyto) diminuera significativement la possibilité de certificats falsifiés et des envois contaminés arrivant en douane.

Efficacité des démarches en frontière: le système ePhyto permet la vérification et, si nécessaire, le changement du certificat phytosanitaire avant l'arrivée de l'envoi à la frontière. Donc lorsque le produit arrive toute préoccupation paperassière est évitée et seul reste nécessaire l'inspection physique.

Couverture mondiale: tous les pays utilisant le système ePhyto peuvent échanger avec un homologue sans la nécessité d'un accord bilatéral.

En mai 2020 plus de 80 pays étaient enregistrés dans le système, y compris les Etats-Membres (EM) de l'Union Européenne (UE) qui se connectent au Hub ePhyto par le système de l'UE –TRACES. Quarante d'entre eux (y compris les EM de l'UE, l'Argentine, le Chili, la Nouvelle-Zélande, le Ghana, le Maroc et les Etats-Unis) sont en production et disponibles pour des études de cas. Nous nous attendons à un accroissement du nombre de pays en production en 2020, et donc disponibles pour une participation à des études de cas. Pour la liste actualisée des pays enregistrés, [cliquez ici](#).

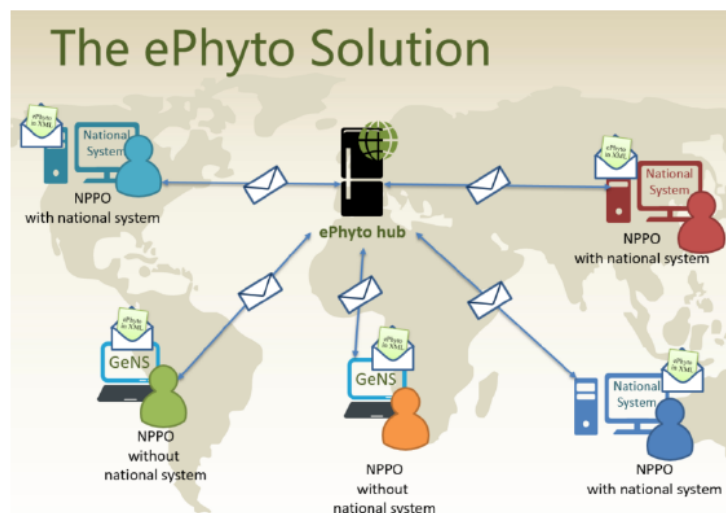


Figure 1: l'échange de ePhytos se fait par le Hub. Les pays peuvent se connecter au Hub avec leur système national ou, s'ils n'en disposent pas, utiliser le GeNS pour envoyer, produire et recevoir des ePhytos. Tous les pays connectés au Hub échangent par des messages normalisés.

SUR QUOI PORTENT LES ÉTUDES DE CAS DU GROUPE CONSULTATIF DE LA PROFESSION (GCP)

Par le GCP les représentants de la profession s'efforcent d'apporter leur expertise aux implications commerciales de la Solution ePhyto. Une manière de procéder est d'identifier les expéditions se prêtant à une étude de cas afin d'analyser les impacts commerciaux, douaniers et réglementaires de l'application de la Solution ePhyto sur le flux physique des marchandises commercialisées.

Les résultats obtenus par les études de cas serviront à améliorer le fonctionnement de la Solution, autant qu'à donner des orientations alors que le commerce se tourne vers des documents numérisés sans recours au papier.

PREMIERS RÉSULTATS DES ÉTUDES DE CAS DU GCP

Jusqu'ici, des études de cas ont été ou vont être bientôt entreprises dans des pays tels que l'Argentine, le Chili, la République de Corée, le Mexique, le Maroc, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis, et d'autres vont suivre. La priorité numéro 1 du GCP est d'engager d'autres études de cas, impliquant le plus de pays et de flux de marchandises possible. Les premières constatations des études de cas révèlent des retours positifs tels que des gains de temps et de coûts, la contribution de ePhyto à une meilleure efficacité et la facilitation de l'import-export.



Système d'usage facile pour l'ONPV



Bonne communication entre l'exportateur et l'utilisateur final



Bonne communication entre l'exportateur et les services phytosanitaires officiels



Empressement et enthousiasme des acteurs du commerce pour faire progresser les études de cas et essayer la solution ePhyto

Comme nous poursuivons les études de cas, il est primordial d'assurer une participation incluant de multiples marchandises et pays. Il nous faut plus d'études de cas afin d'analyser les bénéfiques, les points d'amélioration et les domaines demandant soutien - c'est-à-dire avoir davantage de pays enregistrés dans le Hub - qui doivent être résolus pour garantir faisabilité et accessibilité de ePhyto à toutes les parties prenantes concernées. Un des principaux objectifs de ces études de cas est de recueillir des données qui orienteront des décisions au moment où le projet « Solution ePhyto » entre dans sa phase finale.

Les études de cas sont aidées par
Présenté sans ordre particulier



COMMENT PARTICIPER?

Votre participation aux études de cas de la Solution ePhyto est bienvenue et encouragée!

Vous êtes exportateur, importateur ou représentant de la profession:

1. Travaillez avec les collègues du GCP et les dirigeants de la profession afin que chacun soit familiarisé et intéressé à participer aux études de cas
2. Communiquez avec votre ONPV pour connaître les dernières mises à jour à propos des pays accessibles, et ceux qui doivent encore progresser avant de s'inscrire au Hub
3. Encouragez la communication entre les acteurs commerciaux et les ONPV
4. Identifiez les flux commerciaux potentiels
5. Faites que toutes les parties soient familiarisées au processus d'étude de cas
6. Communiquez et enregistrez vos observations au fur et à mesure que vous suivez le processus
7. Avec vos collègues opérateurs commerciaux, assurez-vous que tous les détails relatifs à l'impact de ePhyto sur le flux des marchandises sont communiqués

Vous êtes une ONPV désireuse de vous engager dans la Solution ePhyto:

1. [Cliquez ici](#) pour comprendre vos options et conditions
2. Pour participer il suffit de s'adresser à ippc-ephyto@fao.org
3. Impliquez-vous avec le GCP et la CIPV

Vous participez à l'étude de cas:

1. Merci pour votre participation!
2. Continuez à signaler toute question, préoccupation ou avantage rencontré pendant l'étude de cas à votre agent contact avec la profession

Votre participation et votre expérience contribueront à l'amélioration du système et aideront à son application efficace.

La Solution ePhyto: www.ippc.int/en/ephyto/
Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (CIPV)
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome Italy
Tel: +39065705 4812 | email: ippc-ephyto@fao.org